

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 DECEMBRE 2025

Etaient présents :

Thierry ETHER (président) – Marie-Claude CARIO - Daniel HISQUIN - Denis BIANCHI - Alain BRUNET- Pascal CAMUZAT - Dany MARY - Bruno LABOUTIERE - Jean-Marie BAGARD - Philippe PERRUCHET et Michel AUGER.

Excusée :

Denise JOSEPH

Le président ouvre la séance à 18h00.

La réunion du jour avait pour but principal de finaliser les détails de l'assemblée générale qui aura lieu le 16 janvier à Château Chinon.

50 ans du CODEP :

L'anniversaire des 50 ans du CODEP sera souhaité lors de l'Assemblée générale soit en 2026, soit en 2027.

Récompenses :

En 2026 le diplôme du mérite et le diplôme de reconnaissance ne feront plus qu'un. C'est la raison pour laquelle la commission récompenses du CODEP a décidé que pour obtenir celui-ci il faudra détenir le diplôme d'honneur du cyclotouriste Nivernais.

Fête du vélo scolaire :

L'organisation par le CODEP en 2025 a occasionné un déficit malgré les subventions. L'organisation de celle-ci en 2026 sera reconduite sous certaines conditions.

Fête du vélo :

Le CODEP n'est pas sûr d'y participer vu le faible nombre de participant. La décision sera prise en début d'année.

Critérium départemental du jeune cyclo :

Le critérium départemental aura lieu à Decize le samedi 21 mars 2026.

Critérium régional du jeune cyclo

Le critérium régional qui était initialement prévu dans la Nièvre aura lieu dans le département du Jura plus précisément au Lac de Vouglans les 17, 18 et 19 avril 2026.

Assemblée générale du COREG :

Le CODEP 58 a loué un mini bus pour les personnes qui désirent se rendre à l'assemblée générale du COREG à PALINGES (71). Celui-ci est complet et comprendra 9 personnes.

Tables support de projecteur vidéo :

L'achat de 2 tables support de projecteur vidéo a été effectué. Elles pourront être prêtées aux clubs qui en feront la demande.

Le président clos la séance à 20h15.



*Le Comité directeur du
CODEP 58
vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année*

